



APPEL AUX FORMATIONS

Programme 2020-2021

Formateurs recherchés

Automne 2020 : date limite 15 septembre

Hiver 2021: date limite 15 décembre

L'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail (AQHSST) lance son appel aux formateurs afin de compléter son programme de formation pour automne 2020 et hiver 2021.

Si vous avez une expertise dans l'un des domaines suivants : santé et sécurité du travail, hygiène du travail, ergonomie, prévention, sécurité publique et mesures d'urgence ou tout autre sujet pouvant intéresser les professionnels en hygiène et santé-sécurité, vous pouvez faire parvenir un syllabus de cours.

Le programme de formation annuel est mis sur pied par l'AQHSST chaque année et est offert aux membres de l'Association ainsi qu'aux non-membres. Ce programme respecte la mission de l'AQHSST à savoir la promotion des connaissances dans les domaines de l'hygiène, de la santé, de la sécurité du travail, de l'ergonomie et de l'environnement.

Formations recherchées

Une formation doit être d'une durée minimale de 4 heures et d'un maximum de 16 heures.

Une formation doit pouvoir se donner en présentiel ou en virtuel, cette dernière option étant privilégiée pour la prochaine année.

La formation doit remplir les conditions suivantes :

1. *venir appuyer le programme de formation continue tel qu'exigé par les ordres professionnels ou les organismes d'accréditation comme le CCPSA ou le CCAHT. (Voir la liste des catégories de compétences pour le CCPSA) ;*
2. *avoir un minimum de cinq (5) objectifs d'apprentissages ;*
3. *avoir un contenu de cours qui s'adresse à une clientèle travaillant dans le domaine de l'hygiène, la santé et la sécurité du travail et provenant de divers milieux : manufacturiers, industriels, consultants, etc.*

Pour soumettre une idée de formation, vous devez fournir un syllabus de cours en complétant le formulaire sur ce lien:

SYLLABUS DE COURS

Un membre du comité des formations vous contactera lors de la réception de votre syllabus.

Pour toutes demandes d'information supplémentaires, veuillez contacter le secrétariat de l'AQHSST au 1-888-355-3830 ou par courriel à info@aqhsst.qc.ca

Modalités et rémunération

Chaque formation offerte en présentiel est rémunérée au tarif de 125 \$ de l'heure.

Chaque formation préenregistrée destinée à la mise en ligne est rémunérée au tarif de 125 \$ par heure de cours. De plus, le formateur recevra 10 % sur le profit de la vente de la formation en ligne après une période d'un an.

Aucune rémunération supplémentaire pour le développement ou la préparation de cours.



Association québécoise
pour l'hygiène, la santé
et la sécurité du travail